



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 août 2025

L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE :

UN SOUTIEN ESSENTIEL, MAIS ENCORE PERFECTIBLE

À l'approche de la rentrée 2025, **Familles de France** rappelle le rôle crucial de l'**Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)** dans le quotidien de près de **3 millions de foyers**. Cette aide, destinée à alléger les frais liés à la rentrée (fournitures scolaires, vêtements), reste un **levier fondamental de solidarité**. Pourtant, elle ne répond pas pleinement aux réalités vécues sur le terrain.

Des familles sous pression

En 2025, les familles doivent faire face à :

- Une baisse continue du **pouvoir d'achat**,
- Des **frais annexes incontournables** : cantine, transport, activités extrascolaires, et outil numérique,
- Un **recours accru aux aides complémentaires** : associations, secours populaires, banques alimentaires,
- Des **inégalités persistantes**, notamment en zone rurale ou pour les familles monoparentales.

Concernant les propositions de **versement anticipé ou en plusieurs fois**, Familles de France alerte : l'usage de l'ARS doit rester clairement dédiée à la rentrée scolaire.

Rappels clés sur l'ARS

Conditions : enfants scolarisés de **6 à 18 ans**, résidence stable en France, ressources sous plafond CAF.

Montants :

423,48 € (6-10 ans)

446,85 € (11-14 ans)

462,33 € (15-18 ans)

Plafonds de revenus : 28 444 € pour 1 enfant, +6 564 € par enfant supplémentaire.

Versement automatique pour les enfants de 6 à 15 ans, sous condition ; démarches spécifiques au-delà.

Nos revendications pour une ARS plus juste et plus efficace

Familles de France appelle à des **évolutions urgentes** du dispositif :

1. **Modulation par classe et filière scolaire**, non par âge (allocation plus importante dans le secondaire et prise en compte des filières techniques ou professionnelles).
2. **Élargissement dès 3 ans** pour accompagner les dépenses de la maternelle (instruction obligatoire dès 3 ans depuis 2019).
3. **Revalorisation des montants** : indexation sur l'évolution réelle des prix.

Garantir une rentrée digne pour chaque enfant

L'Allocation de Rentrée Scolaire doit garantir à chaque enfant une rentrée **digne, équitable et sereine**. Familles de France continuera à défendre **cet outil essentiel de justice sociale et d'inclusion scolaire**, ainsi qu'à porter la voix des familles auprès des pouvoirs publics.

Contact Presse :

06 09 57 32 28

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-France.org – Site : www.familles-de-france.org

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-France.org – Site : www.familles-de-france.org